

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 28

Artikel: Un mausolée au Saint-Bernard : le vainqueur de Marengo
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198246>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Un mausolée au Saint-Bernard.

Le vainqueur de Marengo.

Chaque année, de nombreux touristes se rendent au Grand-Saint-Bernard, et aucun d'eux ne quitte cet antique refuge sans en avoir visité l'intérieur, et notamment sa chapelle. On remarque tout particulièrement dans celle-ci le tombeau du général Desaix. Chacun sait qu'il s'agit du célèbre vainqueur de Marengo, mais on n'a pas toujours présents à la mémoire les détails qui se rattachent à la bataille dans laquelle ce héros trouva la mort. Il n'est donc pas sans intérêt d'en rappeler quelques épisodes.

Disons d'ailleurs que de grandes fêtes se préparent à Clermont-Ferrant pour célébrer le centième anniversaire de la mort de Desaix (14 juin 1800).

Desaix, né en 1768, en Auvergne, était lieutenant au régiment de Bretagne lorsque éclata la Révolution dont il adopta les principes. Il se signala en plusieurs occasions et fut promu au grade de général de division en 1794, à l'âge de 26 ans. C'est en cette qualité qu'il se distingua à l'armée du Rhin, en 1796, et défendit avec un rare courage le fort de Kehl.

En 1798, Desaix accompagna Bonaparte en Egypte et se rendit maître de la Haute-Egypte. Rentré en France en 1800, il reçut le commandement de deux divisions à l'armée d'Italie. Bonaparte avait en haute estime son courage et ses talents militaires.

La guerre d'Italie, entreprise par Bonaparte, en 1800, avait pour but de reconquérir les contrées précédemment possédées par la France et formant la République Cisalpine, constituée en 1797, contrées retombées aux mains de l'Autriche.

Après des efforts d'une audace inouïe, Bonaparte franchit le Saint-Bernard et alla surprendre l'armée autrichienne dans les plaines de la Lombardie. La rencontre des armées, près du village de Marengo, fut terrible. Bonaparte, qui ne disposait à ce moment-là que d'une partie de ses forces, surpris par une brusque manœuvre du général autrichien Mélas, perdit successivement deux batailles dans la matinée du 14 juin 1800.

Desaix, détaché la veille et envoyé dans la direction de Novi, à la recherche de l'ennemi, qui se trouvait tout ailleurs, entendit tout à coup le canon de Marengo.

Il revient précipitamment sur ses pas, à la tête de ses deux divisions, et rejoint l'armée française, qu'il trouve en pleine retraite.

A la nouvelle de l'arrivée de Desaix, Bonaparte accourt, entouré de son état-major, et lui expose la situation. « Oui, dit Desaix, la bataille est perdue. » Mais il ajoute en tirant sa montre ! « Il n'est que trois heures et nous avons le temps d'en gagner une autre ! »

A ces mots, Bonaparte embrasse Desaix, et l'armée est arrêtée dans son mouvement de retraite. Aussitôt, les divisions de Desaix, qui

n'avaient pas encore combattu, fondent les premières sur l'ennemi ; mais tandis que ce général charge à leur tête, il tombe frappé d'une balle au cœur.

A la vue de leur général mort, officiers et soldats se ruent sur les Autrichiens, qui sont mis en déroute et forcés de reculer. La bataille était gagnée, grâce à ce vigoureux secours.

Parmi les honneurs funèbres rendus à la mémoire de Desaix, aucun n'eut un caractère plus solennel que le choix du lieu assigné à sa sépulture.

« A tant de vertus et d'héroïsme, je veux » décerner, disait Bonaparte, un hommage tel » qu'aucun homme ne l'a reçu. Le tombeau » de Desaix aura pour piédestal les Alpes et, » pour gardiens, les religieux du Saint-Bernard ! »

Le corps de Desaix fut donc transporté au Saint-Bernard et inhumé dans la chapelle de cet hospice. Le Premier Consul y fit élever un superbe mausolée, œuvre du célèbre sculpteur Moitte, qui l'acheva en 1805. En un énorme bas-relief de marbre blanc, le héros est représenté tombé de cheval et rendant le dernier soupir dans les bras du colonel Lebrun.

Il n'était pas facile de transporter ce lourd monument au sommet du col alpestre où il devait être placé.

Voici ce que publie à ce propos le *Petit Parisien* :

Depuis Bourg-Saint-Pierre, point terminus alors de la route carrossable qui pénétrait dans le val d'Entremont, jusqu'à l'hospice du Saint-Bernard, il y a douze kilomètres de pentes abruptes et de précipices que l'on franchissait en suivant, le long du torrent de la Drance, un sentier à peine accessible aux mulets. Comment faire passer par un semblable chemin et à travers ces abîmes un bloc sculpté très délicat et pesant quatre tonnes, sans l'exposer à une catastrophe irrémédiable.

L'ingénieur Polonceau, le même qui, trente ans plus tard, à Paris, devait être le constructeur du pont du Carrousel, travaillait à cette époque à la route du Simplon. Il se chargea de mener à bonne fin l'entreprise du transport et de hisser le monument sur les flancs d'une chaîne de montagnes où les canons de l'armée d'Italie n'avaient pu passer que démontés et trainés à l'aide de cordes en des troncs d'arbres creusés pour les recevoir.

Polonceau élargit le sentier, établit des ponts, creusa le roc, construisit des planchers mobiles et organisa dans les endroits les plus périlleux un système de treuils et de poulies pour la manœuvre desquels l'effort de quarante-quatre hommes se combina à celui de sept chevaux. Ce labeur se prolongea un mois et demi avant que le marbre atteignît l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

C'est dans la chapelle de cet hospice, où repose Desaix, que sera apportée, en signe d'hommage à la mémoire du héros, la palme que le comité des fêtes de Clermont a décidé de faire ciseler à l'occasion du centième anniversaire de la mort du glorieux général.

Tels sont les quelques détails historiques qu'il nous a paru intéressant de signaler à l'attention des nombreux touristes qui, chaque année, se rendent au Grand-Saint-Bernard et

visitent le mausolée élevé à la mémoire du vainqueur de Marengo, dans la chapelle de l'hospice. L. M.

La compagnie des mousquetaires

ou Abbaye de Grandson.

On nous communique une notice historique contenant d'intéressants renseignements sur cette société qui est d'une origine fort ancienne. Ainsi que ceux que nous avons précédemment publiés, dans le courant de juin, sur la « Société de tir des Bourgeois de Pully », ces renseignements peuvent être considérés comme faisant suite à nos articles parus sous le titre : *Les tireurs du bon vieux temps*.

On sait que la Compagnie des Mousquetaires existait avant le XVI^{ème} siècle, mais c'est en 1579 qu'elle se constitua d'une manière régulière sous l'instigation du bailli de Grandson, Jaques Tribolet, et qu'elle révisa ses règlements. Elle jouissait, depuis 1561, d'une *Dixme* sur le vin du Parchet des *Viaules*, rière Corcelettes, et retirait aussi des revenus du privilège, qu'elle avait obtenu des Bernois, de faire la *visite des vignes du bailliage*, et d'imposer des amendes aux vignerons négligents.

Le XVII^{ème} siècle fut très favorable au développement de la Compagnie des Mousquetaires. Tout d'abord, en 1614, LL. EE. de Berne et de Fribourg, voulant développer l'exercice du tir, lui accordèrent ce qu'on appelait la *Franchise d'un Papegai*. Ainsi que nous l'avons déjà dit pour d'autres sociétés, le roi de ce tir était déclaré franc d'impôt pendant l'année de sa royauté. Ce tir à l'oiseau s'est perpétué à Grandson jusqu'en 1818, interrompu seulement pendant quelques années et modifié lors de la Révolution de 1798.

Le 12 mai 1622, l'Abbaye reçut, en outre, pour concession à bien plaider de la Bourgeoisie de Grandson, la *jouissance d'une montagne* dite « en Neyrvaux » (la *Dénéryriaz-dessus*), avec permission d'y bâtir des chalets et d'en défricher le terrain rempli de broussailles et de mauvais bois. Le produit de l'amodiation devait être affecté au prix des tirages annuels.

La gérance de cette montagne, les réparations dans les chalets, les réclamations des fruitiers exigeaient des visites trop fréquentes à la Dénéryriaz, et causaient une perte de temps considérable aux membres du Conseil de l'Abbaye. Aussi fut-ce un soulagement pour les affaires de l'Abbaye, lorsque celle-ci réussit, en 1875, à vendre avantageusement la montagne et à transformer en actions de la Banque cantonale ces pâturages éloignés.

On ne peut, cependant, conclure de là que la société fût devenue entièrement propriétaire de la montagne, car nous voyons, qu'en 1879, une transaction régla les rapports de la *Commune avec l'Abbaye*, et spécifia à nouveau que seuls les intérêts du produit de la vente de la montagne pouvaient être dépensés pour les tirs annuels, le capital restant intact.

Depuis la Révolution de 1798, les baillis de Berne et de Fribourg ayant dû quitter Grand-